

# Commune de GUILLIGOMARC'H

## AMENAGEMENT DE DEUX LOCAUX D'ACTIVITES PERISCOLAIRE DANS ANCIENNE MAIRIE

### LOT N°08 PLOMBERIE - CHAUFFAGE

(D.P.G.F.)

**MAITRE D'OUVRAGE :** COMMUNE DE GUILLIGOMARC'H (29300)

**ARCHITECTE :** Paul QUINIO  
Architecte D.P.L.G  
1, rue Mathilin An Dall  
29300 QUIMPERLE  
Tél : 06 88 79 13 30  
Courriel : p-quinio@orange.fr

**ECONOMISTE :** SARL 107 ECO  
Représenté par Monsieur Ivan DESBORDES  
107, rue de Belgique  
56100 LORIENT  
Tél : 02 97 37 40 05  
Courriel : accueil@107eco.fr

Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
<b><u>Lot n°08- PLOMBERIE - CHAUFFAGE</u></b>				
<b><u>0- GENERALITES</u></b>				
<b><u>1- PRESTATIONS COMPOSANT L'OFFRE</u></b>				
<b><u>1.1- SPS et ETUDES</u></b>				
<b>1.1.1- Installation de chantier, sécurité, santé, intérêt commun et gestion des déchets</b>				
<i>Localisation :</i>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour l'ensemble des prestations à la charge du présent entrepreneur</li> </ul>				
	ft	1		
<b>1.1.2- Etudes d'exécution</b>				
<i>Localisation :</i>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour l'ensemble du projet</li> </ul>				
	ft	1		
<b>1.1.3- Installation provisoire de chantier</b>				
	ft	1		
<b><u>1.2- TRAVAUX</u></b>				
<b>1.2.1- Neutralisation, dévoiement et suppression de réseaux et installations existants non réutilisés</b>				
<i>Localisation :</i>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour l'ensemble du projet</li> </ul>				
	ft	1		
<b>1.2.2- Modifications des réseaux de distribution de chaleur, compris dépose et repose de radiateurs</b>				
<i>Localisation :</i>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les salles d'activités périscolaires du rez-de-chaussée et de l'étage.</li> </ul>				
	ft	1		
<b>1.2.3- Robinet thermostatique</b>				
<i>Localisation :</i>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les radiateurs des salles d'activités périscolaires du rez-de-chaussée et de l'étage</li> </ul>				
	ft	1		
<b>1.2.4- Calorifugeage</b>				
<i>Localisation :</i>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les réseaux de distribution de chaleur situés et passant dans les locaux et parties non chauffés, ainsi que dans les faux-plafonds, gaines techniques et sous coffres des locaux chauffés, ...</li> </ul>				
1	ens	1		
<b>1.2.5- Mise en service, essais et réception</b>				
<i>Localisation :</i>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour l'ensemble de l'installation</li> </ul>				
	ft	1		

Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
<b>1.2.6- Percements, saignées, rebouchages et calfeutrements des traversées</b> <u>Localisation :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour l'ensemble du projet</li> </ul>	ft	1	.....	.....

<b>Montant Total HT PLOMBERIE - CHAUFFAGE</b>	.....
<b>Montant TVA 20,00 %</b>	.....
<b>Montant TTC PLOMBERIE - CHAUFFAGE</b>	.....

Arrêté à la somme de :

Date : L'Entrepreneur

La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F) et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) de chaque lot sont réalisés en fonction des plans de l'architecte et des documents en possession de l'économiste de la construction lors de l'étude.

Avant signature des marchés, chaque entrepreneur vérifie l'intégralité du C.C.T.P. tout corps d'état et les détails quantitatifs de son lot fournis avec le D.P.G.F. et fait part de ses éventuelles remarques. En l'absence de remarques formulées avant signature du marché le C.C.T.P et le D.P.G.F. sont considérés comme validés et acceptés par l'entrepreneur.

Les honoraires de l'économiste de la construction ne sont pas à la charge de l'entrepreneur retenu.

Tous litiges ou contestations de ces documents sont exclusivement du ressort des tribunaux du siège du cabinet de l'économiste de la construction.